



Crolles, le 10 octobre 2016

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Cher(e) adhérent(e),

Le Centre Intercommunal de Danse du Grésivaudan a le plaisir de vous convier à son

Assemblée Générale Ordinaire **Samedi 19 novembre 2016 à 10H00,** **Salle Boris Vian à Crolles**

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

- *Présentation du rapport moral et d'activité de la saison 2015/2016*
- *Présentation du rapport financier de la saison 2015/2016*
- *Approbation des comptes 2016*
- *Affectation du résultat 2016*
- *Prévisions pour la saison 2016/2017*
- *Vote du budget 2016/2017*
- *Election des membres du Conseil d'Administration*
- *Questions diverses*

Assemblée Générale extraordinaire **Samedi 19 novembre 2016 immédiatement à la suite de l'AGO** **Salle Boris Vian à Crolles**

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant :

- *Vote du règlement intérieur*

Votre présence est essentielle. L'association fonctionne grâce à un conseil d'administration bénévole, **une partie des membres doit être renouvelée cette année, nous avons besoin des compétences et idées de chacun**. Aussi si vous disposez d'un peu de temps et de motivation, merci de nous contacter pour intégrer l'équipe. Nous comptons sur vous.

Si, toutefois, vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre adhérent, en remplissant le pouvoir ci-dessous.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) adhérent(e), l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe du CID

POUVOIR assemblée générale ordinaire

Je soussigné (e), membre de l'association CID (Centre Intercommunal de Danse du Grésivaudan), donne pouvoir à,
demeurant....., pour me
représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 novembre 2016 à 10H00.

Fait à, le
(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

POUVOIR assemblée générale extraordinaire

Je soussigné (e), membre de l'association CID (Centre Intercommunal de Danse du Grésivaudan), donne pouvoir à,
demeurant....., pour me
représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 19 novembre 2016 à la suite de l'AGO.

Fait à, le
(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)